

STRATEGIE HIGH YIELD SICAV
(Initialement dénommée STRATEGIE ACTIONS SICAV)

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société **STRATEGIE HIGH YIELD SICAV**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025 faisant ressortir un total de 2 434 344,683 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 44 436,793 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 2 399 645,811 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de **STRATEGIE HIGH YIELD SICAV** arrêtés au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 30 janvier 2026

Le Commissaire aux Comptes :
Cabinet MASMOUDI d'Audit et de Conseil
Walid MASMOUDI

BILAN DE STRATEGIE HIGH YIELD SICAV SA

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2025	31/12/2024
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions et droits rattachés		1 593 607,513	302 594,298
Obligations et valeurs assimilées		800 343,692	424 671,873
Titres OPCVM		-	45 792,001
	3.1	2 393 951,205	773 058,172
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires		-	100 035,064
Disponibilités	3.2	39 313,478	165 606,046
		39 313,478	265 641,110
<u>Créances d'exploitation</u>			
Créances d'exploitation	3.3	1 080,000	-
		1 080,000	-
TOTAL ACTIF		2 434 344,683	1 038 699,282
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	30 234,391	5 395,589
Autres créditeurs divers	3.5	4 464,481	7 555,289
TOTAL PASSIF		34 698,872	12 950,878
Capital	3.6	2 103 710,696	1 004 259,166
Sommes distribuables	3.7	295 935,115	21 489,238
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		295 935,115	21 489,238
ACTIF NET		2 399 645,811	1 025 748,404
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 434 344,683	1 038 699,282

ETAT DE RESULTAT DE STRATEGIE HIGH YIELD SICAV SA

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		10 988,402	179 681,056	6 571,634	42 961,403
Dividendes	4.1	-	160 356,000	-	12 643,410
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	10 988,402	19 325,056	6 571,634	30 317,993
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	1 029,877	9 249,121	1 761,189	6 249,547
<i>Total des revenus des placements</i>		12 018,279	188 930,177	8 332,823	49 210,950
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<21 918,110>	<44 863,494>	<5 395,589>	<18 237,397>
<i>Revenu net des placements</i>		<9 899,831>	144 066,683	2 937,234	30 973,553
Autres charges	4.5	<4 589,315>	<12 972,479>	<2 459,843>	<9 455,573>
<i>Résultat d'exploitation</i>		<14 489,146>	131 094,204	477,391	21 517,980
Régularisation du résultat d'exploitation		161 175,047	164 840,911	<282,605>	<28,742>
<i>Sommes distribuables de la période</i>		146 685,901	295 935,115	195,786	21 489,238
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<161 175,047>	<164 840,911>	281,605	28,742
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		61 334,517	43 523,292	<3 228,741>	18 586,841
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<55,290>	55 672,484	21 550,866	69 061,762
Frais de négociation de titres		<2 439,517>	<19 570,549>	<888,751>	<4 063,540>
Droits de sorties		86,229	1 623,955	-	-
<i>Résultat net de la période</i>		44 436,793	212 343,386	17 910,765	105 103,043

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE STRATEGIE HIGH YIELD SICAV SA
PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2025 AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/10/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>44 436,793</u>	<u>212 343,386</u>	<u>17 910,765</u>	<u>105 103,043</u>
Résultat d'exploitation	<14 489,146>	131 094,204	477,391	21 517,980
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	61 334,517	43 523,292	<3 228,741>	18 586,841
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<55,290>	55 672,484	21 550,866	69 061,762
Frais de négociation de titres	<2 439,517>	<19 570,549>	<888,751>	<4 063,540>
Droits de sortie	86,229	1 623,955	-	-
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<19 417,875>	-	<23 402,925>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>1 231 688,405</u>	<u>1 180 971,896</u>	<u><13 011,005></u>	<u><89 619,823></u>
<u>Souscriptions</u>	<u>1 260 491,317</u>	<u>1 433 775,901</u>	<u>74 129,513</u>	<u>129 182,141</u>
Capital	1 072 016,799	1 219 630,852	66 610,834	117 679,141
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	5 951,711	8 905,550
Régularisation des sommes distribuables	188 474,518	214 145,049	1 566,968	2 597,450
<u>Rachats</u>	<u><28 802,912></u>	<u><252 804,005></u>	<u><87 140,518></u>	<u><218 801,964></u>
Capital	<24 199,024>	<222 631,030>	<79 932,001>	<206 493,589>
Régularisation des sommes non distribuables	-	<2 071,222>	<5 360,142>	<9 682,360>
Régularisation des sommes distribuables	<4 603,888>	<28 101,753>	<1 848,375>	<2 626,015>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>1 276 125,198</u>	<u>1 373 897,407</u>	<u>4 899,760</u>	<u><7 919,705></u>
<u>Actif net</u>				
En début de la période	1 123 520,613	1 025 748,404	1 020 848,644	1 033 668,109
En fin de la période	2 399 645,811	2 399 645,811	1 025 748,404	1 025 748,404
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de la période	394	415	421	455
En fin de la période	827	827	415	415
<u>Valeur liquidative</u>	<u>2 901,627</u>	<u>2 901,627</u>	<u>2 471,684</u>	<u>2 471,683</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>6,96%</u>	<u>19,48%</u>	<u>7,69%</u>	<u>11,06%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025
--

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société STRATEGIE HIGH YIELD SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur des titres de la SICAV.

SMART ASSET MANAGEMENT est devenu un deuxième distributeur de ses titres de la SICAV à partir du 1er octobre 2025.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE HIGH YIELD SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la réglementation en vigueur dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

STRATEGIE HIGH YIELD SICAV a modifié son orientation de placement afin de se conformer aux conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre des Comptes Épargne en Actions (CEA) et est, de ce fait, devenue une SICAV CEA à partir du 1er octobre 2025.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésor assimilables.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en BTA sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société détient au 31/12/2025 des souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.5 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.6 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0003400058	AMEN BANK	2 502	114 405,874	124 448,109	5,11%
TN0007300015	ARTES	8 450	97 089,629	97 749,600	4,02%
TN0004700100	ATL	15 410	92 888,240	94 001,000	3,86%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	1 956	120 350,058	130 569,868	5,36%
TN0001800457	BIAT	990	100 214,049	109 389,070	4,49%
TN0003100609	BNA	9 476	100 682,961	114 129,371	4,69%
TN0002200053	BT	15 200	91 982,977	96 079,200	3,95%
TN0004200853	CIL	1 626	44 268,000	45 774,526	1,88%
TN0007550015	CITY CARS	5 116	93 814,119	100 744,272	4,14%
TN0007670011	DELICE HOLDING	7 693	92 851,083	98 962,752	4,07%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	1 357	20 876,692	20 443,205	0,84%
TN0007610017	SAH LILAS	8 000	101 342,378	110 432,000	4,54%
TN0007740012	SAM	8 960	51 493,952	41 826,280	1,72%
TN0001100254	SFBT	8 984	111 467,946	112 471,696	4,62%
TN0006660013	SOTRAPIL	3 358	73 263,048	75 581,864	3,10%
TN0007270010	TPR	9 950	105 274,929	114 385,200	4,70%
	TUNISIE LEASING &				
TN0002100907	FACTORING	3 250	105 709,290	106 619,500	4,38%
Total actions et droits rattachés			1 517 975,225	1 593 607,513	65,46%

B- Obligations et valeurs assimilées

Bons du trésor assimilable

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000747	BTA 13 MAI 2027, 7.2%	52	46 612,131	52 870,444	2,17%
TNXS9NK4WGP1	BTA 21 JUIN 2030, 9.31%	250	250 088,200	256 730,736	10,55%
TNCYAUIU413	BTA 8 JANVIER 2032, 9.87%	250	254 655,000	278 269,319	11,43%
TN0008000739	BTA 14 FEVRIER 2030, 7,40%	150	140 175,000	149 610,925	6,15%
TN000800622	BTA 11 MARS 2026, 6,3 %	60	59 796,000	62 862,268	2,58%
Total bons du trésor assimilables			751 326,331	800 343,692	32,88%
Total obligations et valeurs assimilées			751 326,331	800 343,692	32,88%

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Banques	30 235,810	157 381,409
Intérêts courus sur dépôt à vue	1 107,903	742,269
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<221,581>	<148,354>
Vente titres à encaisser	14 142,584	14 654,657
Achats de titres à régler	<5 951,238>	<7 023,935>
	<u>39 313,478</u>	<u>165 606,046</u>

3.3 Créances d'exploitation :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Dividendes à encaisser	1 080,000	-
	<u>1 080,000</u>	<u>-</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Commission de performance du gestionnaire à payer	22 338,984	1 135,007
Rémunérations des distributeurs à payer	4 476,990	1 935,317
Rémunérations du dépositaire à payer	1 499,707	1 495,644
Rémunérations du gestionnaire à payer	1 918,710	829,621
	<u>30 234,391</u>	<u>5 395,589</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	3 769,707	7 054,254
Contribution sociale de solidarité à payer	500,000	400,000
Redevances CMF à Payer	188,693	81,446
TCL à payer	6,081	19,589
	<u>4 464,481</u>	<u>7 555,289</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2025

Montant	1 004 259,166
Nombre de titres	415
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	1 219 630,852
Nombre de titres	504
Nombre d'actionnaires entrants	4

Rachats effectués

Montant	<222 631,030>
Nombre de titres	92
Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	43 523,292
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	55 672,484
Frais de négociation de titres	<19 570,549>
Régularisation des sommes distribuables	186 043,437
Régularisation du résultat d'exploitation	<164 840,911>
Droits de sorties	1 623,955

Capital au 31 décembre 2025

Montant	2 103 710,696
Nombre de titres	827
Nombre d'actionnaires	13

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2025 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Résultat d'exploitation	131 094,204	21 517,980
Régularisation du résultat d'exploitation	164 840,911	<28,742>
	<u>295 935,115</u>	<u>21 489,238</u>

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>
Dividendes	-	160 356,000	-	12 643,410
	-	160 356,000	-	12 643,410

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>
Intérêts sur BTA	10 988,402	19 240,210	6 408,068	29 581,748
Intérêts sur obligations	-	84,846	163,566	736,245
	10 988,402	19 325,056	6 571,634	30 317,993

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>
Intérêts sur pensions livrées	44,651	6 423,567	24,984	24,984
Intérêts sur dépôt à vue	985,226	2 825,554	1 527,542	3 602,721
Intérêts sur BTC	-	-	208,663	2 621,842
	1 029,877	9 249,121	1 761,189	6 249,547

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>
Commissions de surperformance	14 022,703	22 338,984	1 135,207	1 135,207
Rémunérations des distributeurs	4 476,990	11 602,208	1 935,317	7 806,491
Rémunérations du dépositaire	1 499,707	5 949,927	1 495,644	5 950,060
Rémunérations du gestionnaire	1 918,710	4 972,375	829,421	3 345,639
	21 918,110	44 863,494	5 395,589	18 237,397

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2025 au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>
Honoraires commissaire aux comptes	3 769,707	9 507,919	1 830,632	7 243,436
Redevances CMF	494,162	1 284,044	241,210	995,723
Autres retenues	149,241	1 010,035	221,536	537,846
TCL	50,207	670,481	66,465	278,568
Contribution sociale de solidarité	125,998	500,000	100,000	400,000
	4 589,315	12 972,479	2 459,843	9 455,573

5 - Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire :

La gestion administrative et comptable de STRATEGIE HIGH YIELD SICAV est confiée à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, TUNISIE VALEURS perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 0,25% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 0,75% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La gestion financière de STRATEGIE HIGH YIELD SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 0,25% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 0,75% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, SMART ASSET MANAGEMENT perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution des titres de STRATEGIE HIGH YIELD SICAV est confiée à TUNISIE VALEURS et à SMART ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, les distributeurs perçoivent une commission de distribution calculée à hauteur de 0,75% TTC sur l'actif net, et ce, au prorata de distribution de chaque partie.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE HIGH YIELD SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.